

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé
à la présente délibération du Grand Annecy du 18
décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLUI
HMB
La Présidente,
Frédérique LARDET.

ECHELLE 1:10 000	PROCÉDURES		
	Elaboration du PLUI approuvé le 18 décembre 2025		
	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2024

- Aspect des constructions**
- Secteur D1a
 - Secteur D2a
 - Secteur D2b
 - Secteur D3a
 - Secteur D3b
 - Secteur D4a
 - Secteur D4b
 - Secteur D5a
 - Secteur D5b
 - Secteur D6
- Autres prescriptions**
- Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme (OAP)
- Zonage**
- Limites de zones
- Bâti**
- bâti dur
 - bâti léger
- Données d'information**
- Cours d'eau

